

VOTRE SERVICE DE SANTÉ AU TRAVAIL VOUS INFORME

Actualités de la santé au travail

Grippe A/H1N1



La **campagne nationale de vaccination** contre la grippe A/H1N1 a démarré le 12 novembre.

Liste des personnes invitées à se faire vacciner, par ordre de priorité (les courriers vont être envoyés progressivement par la Caisse d'Assurance Maladie aux personnes concernées).

A partir du 20 novembre, femmes enceintes (à partir du 2^{ème} trimestre), et **nourrissons** de 6 à 24 mois peuvent également être vaccinés (vaccin sans adjuvants) : fiche information femmes enceintes.

Les personnes **non identifiées prioritaires** par la CPAM peuvent toutefois en cas **d'antécédents médicaux** particuliers demander à leur **médecin traitant** un certificat et se rendre à la CPAM avec ce certificat et il leur sera alors fourni un bon de vaccination.

Le Ministère de la Santé présente sur son site **l'organisation de la vaccination pour les personnes qui le souhaitent**. En savoir plus

Rappel : respectez un délai de 3 semaines entre le vaccin contre la grippe saisonnière et celui contre la grippe A.

Semaine pour l'emploi des personnes handicapées



Du 16 au 22 novembre

La 13^{ème} **Semaine pour l'Emploi des Personnes Handicapées** se déroulait du 16 au 22 novembre.

D'après le Ministère du Travail, **l'emploi des personnes handicapées s'améliore**.

Du 1^{er} janvier 2007 au 1^{er} janvier 2008, on est passé de 53% à 56% d'entreprises employant des personnes handicapées, soit 5000 nouvelles entreprises.

Toutefois, en 2007, un travailleur handicapé sur 3 était embauché comme **intérimaire**.

La mise en place d'**accords** concernant le travail des personnes handicapées se poursuit.

En savoir plus

Actualités de votre service de santé au travail

Prévenir les cancers professionnels



A l'occasion du colloque organisé par l'INRS les 18, 19 et 20 novembre sur la **prévention des risques professionnels**, le CMIE a présenté son **action de repérage et de prévention** des expositions aux agents **CMR** (cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction) dans les secteurs d'activité de la **propreté** et de **l'hôtellerie-restauration**.

Rappelant que **10% des cancers** seraient d'origine professionnelle, et que **10% des salariés** seraient **exposés** à des produits cancérogènes, l'INRS présente sur son site les **ressources disponibles pour le chef d'entreprise**.

En savoir plus

Lettre d'information du Centre Médical Interentreprises Europe (www.cmie.fr)
Service Interentreprises de Santé au Travail, 80 rue de Clichy, 75009 Paris

Vous recevez cette lettre d'information en tant qu'**adhérent au Centre Médical Interentreprises Europe (CMIE), service de santé au travail**, et/ou suite à votre inscription à la liste de diffusion.

Si vous ne souhaitez pas recevoir cette lettre, merci de nous le préciser en envoyant un mail à : webmaster@cmie.asso.fr

N'hésitez pas à nous faire part de vos **remarques et suggestions** concernant cette lettre.